

**Introduction :** « Patrimoine : bien reçu des Pères », c'est ainsi que Christian Hottin et Yann Potin, définissent le patrimoine en introduction de leur ouvrage. Derrière cette définition purement étymologique, les deux chercheurs démontrent que la notion de patrimoine a depuis longtemps quitté le champ familial (un patrimoine à léguer) pour devenir un élément constitutif de la culture contemporaine. Née en Europe et particulièrement développée en France à partir de la Révolution, la notion de patrimoine s'est depuis propagée au monde, aboutissant à l'élaboration du concept de patrimoine de l'Humanité.

**Problématique :** Comment la notion de patrimoine s'est-elle construite et imposée en France et dans le monde?

## **I. Le patrimoine, construction et élargissement de la notion.**

**Le patrimoine, une définition historique :** la notion de patrimoine peut se définir comme un ensemble de biens dignes d'intérêt, à conserver et à transmettre. Avant le XIXe siècle, le patrimoine est avant tout vu comme un bien culturel (sculpture, peinture), souvent ancien (Antiquité) qui est considéré comme un héritage du prestige et de la valeur de ces civilisations anciennes. Si au XVIIIe siècle, les cabinets de curiosités se multiplient en Europe, leur usage est limité à une petite élite. La France révolutionnaire devient rapidement un pays dans lequel le patrimoine est perçu comme un socle de l'unité nationale en construction. Pour la première fois en 1790, l'expression de « patrimoine national » est utilisée et en 1793 ouvre le premier musée des monuments français. Mais c'est au XIXe siècle que se construit l'administration des monuments historiques avec ses deux fers de lance : Prosper Mérimée et Eugène Viollet-Le-Duc. La France inventorie et restaure ses grands monuments royaux et surtout religieux (Notre Dame de Paris, Cathédrale de Reims, cité de Carcassonne). Après la Seconde Guerre Mondiale, la notion de patrimoine s'étend aux espaces dits naturels, aux quartiers des villes, aux villages, aux objets sociaux (danse, repas, coutumes).

**Pourquoi patrimonialiser ?** L'augmentation croissante des objets matériels et immatériels qui entrent dans le champ du patrimoine pousse à s'interroger sur la fonction de la patrimonialisation. La construction du patrimoine répond à trois enjeux :

- **Un enjeu scientifique :** conserver le patrimoine permet de mieux connaître et comprendre les sociétés. L'histoire, les sciences sociales (sociologie, ethnologie), l'archéologie ou l'histoire de l'art sont au cœur de la politique de préservation du patrimoine. Ainsi, la loi de 2001 sur l'archéologie préventive a permis de faire progresser la recherche sur les matériaux et les constructions. De nombreux musées associent conservation du patrimoine et recherches scientifiques comme le Musée Jacques Chirac ou le Museum national d'histoire naturelle.
- **Un enjeu esthétique :** la conservation du patrimoine se fait souvent au nom d'un principe de beauté, d'esthétisme. Ce sont d'abord les bâtiments les plus anciens, les plus remarquables qui ont été inscrits sur la liste du patrimoine (Chambord, Chenonceaux, Louvre). Mais, ces monuments sont souvent victimes de leur succès et l'afflux croissant de touristes oblige à un difficile équilibre entre rentabilité et dégradations liées au tourisme de masse.

- Un enjeu social : si au cours du XIXe siècle, la sauvegarde du patrimoine s'est faite en étroite relation avec la construction de l'État-nation (monument de Gergovie à la gloire de Vercingétorix), la politique de préservation du patrimoine obéit de plus en plus à des logiques particulières, mettant en évidence un groupe social ou un territoire. C'est le cas de la naissance de la Cité Nationale pour l'Histoire de l'Immigration, projet qui fut élaboré après les émeutes en banlieue de 2005.

**Quels objets patrimonialiser ?** Un lieu, un monument, un objet peut devenir un patrimoine à partir du moment où le groupe social, la société a la conscience qu'il représente une partie de son histoire.

- Les monuments : premiers objets à avoir été protégés, les monuments illustrent le patrimoine. Aujourd'hui, ce sont surtout des quartiers (Marais à Paris), des bâtiments industriels (fosse des mines de Liévin) ou même des bâtiments militaires (mur de l'Atlantique) qui sont protégés. Parfois, certains monuments sont liés à une période historique controversée et la question de la conservation devient un enjeu historique et politique. C'est le cas du patrimoine architectural nazi en Allemagne (centre des congrès de Nuremberg), des bâtiments de l'époque soviétique (maison du parti communiste bulgare de Bouzloudja en Bulgarie).
- Les objets : le patrimoine est très souvent associé aux œuvres d'art, conservées dans les musées, à l'image du musée du Louvre. Pour autant, les objets du quotidien peuvent aussi devenir du patrimoine. Avec la révolution du numérique, la question de la conservation du patrimoine numérique se pose.
- Les lieux : la sauvegarde du patrimoine s'est rapidement étendue aux espaces dit naturels, avec la création des parcs naturels. Aujourd'hui, les territoires urbains deviennent aussi des espaces à protéger. Les centres-villes, les espaces situés à proximité des monuments sont répertoriés et leur développement est encadré.
- L'immatériel : depuis la Convention de l'Unesco de 2003 dédiée à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, celui-ci est devenu un élément de sauvegarde majeur : savoir-faire, musique, chant, danse, traditions orales ou manifestations collectives... Ainsi, les carnivals comme celui de Nice, de Dunkerque ont acquis une importance patrimoniale qui les sauvegarde (mais peut aussi les figer, aboutissant à une folklorisation)

## **II. Le « patrimoine mondial » de l'UNESCO.**

**La construction du concept de patrimoine mondial** : l'UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization) est créée en 1946 dans le cadre des Nations Unies. L'UNESCO siège à Paris et réunit 193 états membres. Elle s'inspire des premiers travaux internationaux établis par la SDN avec la conférence d'Athènes sur la conservation artistique et historique des monuments (octobre 1931). Le premier grand chantier de l'Unesco est le sauvetage des monuments d'Abou-Simbel en haute Égypte menacée par la construction d'un barrage sur le Nil à Assouan. Entre 1955 et 1968, l'UNESCO coordonne avec l'Égypte le démontage et la reconstruction des temples de Nubie. Cette première grande victoire de l'UNESCO permet d'aboutir à la signature en 1972 de la Convention du patrimoine mondial, culturel et naturel.

**Un patrimoine de plus en plus diversifié** : Avec la signature de la convention de 1972, l'Unesco met en place une liste de sites protégés qui est créée en 1978. Depuis, chaque année, une vingtaine de biens sont ajoutés. Au début des années 2000, de nouvelles conventions pour la protection du patrimoine culturel subaquatique (2001), pour la

sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003), ou encore pour la protection de la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005) ont permis à la liste de s'enrichir et de se diversifier. En 2022, près de 1154 biens sont inscrits sur la liste dans 167 pays. Parmi eux, 250 sites naturels sont surveillés et protégés au nom de la biodiversité. Depuis 2005, l'UNESCO cherche aussi à protéger et valoriser les éléments du patrimoine mondial immatériel. En 2022, ce sont 629 éléments immatériels inscrits sur la liste parmi lesquels on peut citer : la calligraphie arabe, l'art de la marionnette en Azerbaïdjan, la culture de la bière en Belgique. En France, les ostensions limousines, le fest-noz breton ou encore le gwoka guadeloupéen y sont inscrits. L'UNESCO dresse aussi la liste du patrimoine mondial en péril qui sont 52 à ce jour. Parmi eux, les sites archéologiques libyens ou bien encore le parc naturel des Everglades aux États-Unis.

**Un patrimoine concentré qui témoigne des inégalités :** La labellisation « patrimoine mondial » est devenu un enjeu majeur pour les sites touristiques. Elle permet un accroissement important de la fréquentation touristique, ainsi que la mise en œuvre de moyens importants pour la préservation du lieu ou du bien. Elle peut cependant avoir un effet pervers, poussant au tourisme de masse, au point de classer certains monuments dans la liste des lieux en péril. C'est le cas de Venise qui est menacée par l'UNESCO de perdre son statut ou du temple d'Angkor Vat au Cambodge qui a été récemment retiré de la liste des monuments en péril. D'autre part, la carte du patrimoine mondial témoigne des inégalités. En effet, près de la moitié des monuments et des éléments listés par l'Unesco appartiennent à l'Amérique du Nord et à l'Europe alors que l'Afrique et les états arabes ne représentent que 14 % des lieux et éléments protégés. Cette inégalité s'explique par la difficulté de constituer le dossier, de respecter certaines normes de protection et de planifier un plan de gestion, ce qui est très difficile dans les régions où les états sont défaillants. L'inscription sur la liste du patrimoine mondial montre clairement un ordre patrimonial international inégalitaire. L'exemple de Babylone, considérée comme l'une des sept merveilles du monde, mais inscrite au patrimoine mondial de l'humanité seulement en 2019 est représentatif de ces inégalités.

### **Conclusion :**

Le patrimoine est donc devenu en France et dans le monde un enjeu majeur. Longtemps incarné par les cathédrales et les châteaux, le patrimoine français s'est bâti en parallèle avec la construction de l'identité nationale et s'ouvre aujourd'hui aux objets et aux lieux de la vie quotidienne. Identifier un lieu, un objet ou encore une pratique digne d'être conservé et transmis aux générations futures, c'est le rôle de l'Unesco qui a mis en œuvre la notion de patrimoine mondial depuis 1972. Cette liste, constamment agrandie est ouverte à de nouveaux objets patrimoniaux témoigne cependant des inégalités internationales en matière de conservation patrimoniale. La destruction du site archéologique de Palmyre par l'État Islamique en 2015 a rappelé la fragilité du patrimoine mondial face aux conflits.